

cold cases : énigmes et solutions



Conférence publique de l'École des sciences criminelles

21 décembre 2023, 16h15–17h15, Batochime Auditoire 2201

Jacques Dallest

Magistrat honoraire, ancien Procureur Général près la cour d'appel de Grenoble
Conseil en communication judiciaire et consultant

Résumé

Cette conférence a pour objet d'évoquer la problématique complexe des crimes non élucidés: leur définition, les raisons qui les expliquent, l'apport de la science forensique ainsi que les solutions mises en œuvre pour y répondre.

À propos du conférencier

Magistrat honoraire depuis le 1er juillet 2022, M. Dallest a exercé pendant 44 ans dans la justice d'abord en qualité d'attaché d'administration au ministère de la Justice (1978-1982), auditeur de justice (1982-1984) et magistrat (1984-2022). M. Dallest a exercé pendant dix ans comme juge d'instruction (Rodez et Lyon), quinze ans comme procureur de la République (Roanne, Ajaccio, Bourg-en-Bresse et Marseille) et treize ans au parquet général, dont neuf en qualité de procureur général (Chambéry et Grenoble). Enseignant la matière pénale et la criminologie, M. Dallest a été professeur associé à Sciences Po Grenoble, chargé de cours à Sciences Po Lyon et Aix-en-Provence, chargé de cours aux facultés de droit de Lyon, Bordeaux et Chambéry et à l'école de journalisme de Grenoble. Il a également été doyen des enseignements du pôle communication judiciaire à l'École Nationale de la Magistrature (1918-2022) et directeur de sessions de formation continue dans cette école. M. Dallest est membre du comité de rédaction des Cahiers de la Sécurité et de la Justice et il a écrit ou co-écrit cinq ouvrages dont trois sur la criminalité (« La criminalité organisée » en 2012, « Mes homicides » en 2015 et « Cold cases, un magistrat enquête » en 2023).